

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY**

**Procès-verbal de la session régulière du conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle municipale de Saint-Honoré-de-Shenley sise au 499, rue Principale, le 3 avril 2007 à 19h30.**

Sont présents à cette session :

Siège no 1 Monsieur Richard Vermette  
Siège no 2 Monsieur Gaétan Pelchat  
Siège no 3 Monsieur Luc Poulin  
Siège no 4 Monsieur Mario Breton  
Siège no 5 Monsieur Denis Champagne  
Siège no 6 Monsieur Eric Lapointe

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire, Monsieur Herman Bolduc.

Madame Edith Quirion, directrice générale/secrétaire-trésorière, agit comme secrétaire d'assemblée.

**1. OUVERTURE DE LA SESSION**

Monsieur Herman Bolduc, maire, souhaite la bienvenue aux membres du conseil, aux personnes présentes et aux téléspectateurs à l'écoute.

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**2007-04-78**

Il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Monsieur Gaétan Pelchat et résolu à l'unanimité, d'adopter l'ordre du jour suivant en laissant ouvert le numéro 32 : autres items

1. OUVERTURE DE LA SESSION
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. DÉPÔT ET ACCEPTATION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 6 MARS 2007 ET DE LA SESSION SPÉCIALE DU 26 MARS 2007

**LÉGISLATION**

4. ADOPTION : RÈGLEMENT ÉTABLISSANT UN CRÉDIT DE TAXES POUR L'IMPLANTATION DE NOUVELLE INDUSTRIE
5. PROCURATION : PLAQUE D'IMMATRICULATION – CAMION # 1

### AQUEDUC – ÉGOUTS – ORDURES

6. NETTOYAGE : RUISSEAU FOLEY – SECTION AMONT DU RANG GRAND SHENLEY
7. DROIT D’EAU : 621, RUE PRINCIPALE (MONSIEUR CHARLES BOLDOC)

### URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

8. DEMANDE D’AUTORISATION C.P.T.A.Q. : MONSIEUR SIMON POULIN
9. DÉVELOPPEMENT DOMICILIER :
  - A) ACQUISITION DE TERRAIN INCLUANT LA PASSERELLE
  - B) PROLONGATION DES SERVICES D’AQUEDUC ET D’ÉGOUTS : RUES CARRIER, LACHANCE, PELCHAT, BOUTIN ET ENNIS – ÉTUDE PRÉLIMINAIRE
  - C) FINANCEMENT – PROJET DE DÉVELOPPEMENT DOMICILIER : FONDS D’ADMINISTRATION GÉNÉRAL
10. OFFRES DE SERVICE – GROUPE GLD : PAVAGE DU RANG GRAND SHENLEY
11. CONSEIL ÉCONOMIQUE DE BEAUCE : SOUPER D’AFFAIRES DE PRESTIGE – 14<sup>E</sup> ÉDITION

### FINANCES-GESTION DES SERVICES

12. RENOUVELLEMENT : MARGE DE CRÉDIT
13. COMPTES DU MOIS

### MATÉRIEL-ÉQUIPEMENT-FOURNITURE

14. CAMION 2003 :
  - A) # 1 : PARE-BRISE CASSÉ
  - B) # 2 : LAME À RESSORT
15. ACHAT : DÉTECTEUR DE MÉTAL
16. ACHAT : PITOT
17. BALAYAGE :

A) TROTTOIRS

B) RUES

C) DEMANDE : MINISTÈRE DES TRANSPORTS

18. ÉPANDAGE : ABAT-POUSSIÈRE

19. DÉBROUSSAILLAGE DES FOSSÉS

20. RECHERCHE DE PRIX : NIVELEUSE

21. RECHERCHE DE PRIX : GRAVIER

#### LOISIRS-TOURISME-SÉCURITÉ PUBLIQUE

22. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE : COMITÉ DE L'EXPOSITION AGRICOLE DE BEAUCE

23. SERVICE DES INCENDIES : APPAREIL RESPIRATOIRE - NOUVEAU MODÈLE

24. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE : POLYVALENTE BÉLANGER – FORUM POUR JEUNES CANADIENS

#### PERSONNEL

25. HORAIRE : VACANCES 2007

A) EMPLOYÉS : COLS BLEUS

B) DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE / SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE

#### ACTIVITÉ SPÉCIALE

26. MOTION DE FÉLICITATIONS : MONSIEUR CLAUDE MORIN, NOUVEAU DÉPUTÉ DE BEAUCE-SUD

27. REMERCIEMENTS : MADAME DIANE LEBLANC EX-DÉPUTÉE DE BEAUCE-SUD

#### INFORMATIONS

28. RAPPORT DU CONSEIL DES MAIRES À LA MRC

29. RAPPORT DU DÉLÉGUÉ À LA RÉGIE INTERMUNICIPALE

30. RENCONTRE : NÉGOCIATION CONVENTION COLLECTIVE

31. CORRESPONDANCE

32. AUTRES ITEMS

- BÂTIMENT DE CHLORATION : INSTALLATION – DÉBITMÈTRE
- FABRIQUE DE SAINT-HONORÉ : DEMANDE DE BALAYAGE DES AIRES DE STATIONNEMENTS
- SUIVI : CONTRAT DE DÉNEIGEMENT DE LA ROUTE 269
- DEMANDE D'APPUI : COALITION CANADIENNE POUR L'ACTION SUR LE TABAC

33. PÉRIODE DE QUESTIONS

34. CLÔTURE DE LA SESSION

3. DÉPÔT ET ACCEPTATION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 6 MARS 2007 ET DE LA SESSION SPÉCIALE DU 26 MARS 2007

2007-04-79

**Considérant** que les membres du Conseil municipal ont pris connaissance des procès-verbaux de la session régulière du 6 mars 2007 et de la session spéciale du 26 mars 2007;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Richard Vermette, appuyé par Monsieur Gaétan Pelchat et résolu à l'unanimité d'accepter les procès-verbaux susmentionnés rédigés par la Directrice Générale-Secrétaire-Trésorière en apportant la correction suivante :

**PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 6 MARS 2007**

**PAGE 1660**

12. FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS : RAPPEL – PERCEPTION DES SOMMES DE LA TÉLÉPHONIE CELLULAIRE ET IP POUR LE SERVICE D'URGENCE 911

Il faut biffer la cinquième et sixième ligne et la remplacer par celle-ci :  
**étant donné la capacité restreinte de l'utilisation des téléphones cellulaires dans notre municipalité dû au service.**

4. ADOPTION : RÈGLEMENT ÉTABLISSANT UN CRÉDIT DE TAXES POUR L'IMPLANTATION DE NOUVELLE INDUSTRIE

Suite aux informations obtenues, les membres du conseil désirent remettre ce point au prochain comité de travail.

**5. PROCURATION : PLAQUE D'IMMATRICULATION – CAMION # 1**

**2007-04-80** Il est proposé par Monsieur Denis Champagne, appuyé par Monsieur Eric Lapointe et résolu à l'unanimité d'autoriser Madame Edith Quirion, Directrice Générale/Secrétaire-Trésorière, à signer tous les documents nécessaires à la Société de l'Assurance Automobile du Québec pour le changement de la plaque d'immatriculation du camion # 1 – no. de série 1HTWYAXT53J071351, L 175357-1.

**6. NETTOYAGE : RUISSEAU FOLEY – SECTION AMONT DU RANG GRAND SHENLEY**

**2007-04-81** **Considérant** la nécessité de nettoyer à tous les deux ans le ruisseau Foley dans le secteur du rang Grand Shenley à cause de la composition du sol ;

**Considérant** que des travaux de nettoyage sont à effectuer en amont du ruisseau Foley dans le secteur du rang Grand Shenley pour compléter les travaux réalisés en aval en 2006 ;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Mario Breton, appuyé par Monsieur Richard Vermette et résolu à l'unanimité

**DE** demander à la MRC de Beauce-Sartigan, de retenir les services d'une firme d'ingénieurs, pour l'obtention du certificat d'autorisation auprès du Ministère de l'Environnement et des Parcs ;

**DE** demander au Ministère de l'Environnement et des Parcs, de délivrer un certificat d'autorisation permettant à la municipalité d'effectuer les travaux de nettoyage à tous les deux ans ;

La réalisation desdits travaux et les frais y afférents sont à la charge de l'ensemble des contribuables de la municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley.

**7. DROIT D'EAU : 621, RUE PRINCIPALE (MONSIEUR CHARLES BOLDUC)**

**2007-04-82** **Considérant** que les employés municipaux furent avisés, par le propriétaire du 621, rue Principale, de la défektivité des installations au puits du 627, rue Principale ;

**Considérant** que les réparations furent effectuées durant la période hivernale;

**Considérant** que dans l'acte de vente de la propriété du 621, rue Principale, on peut lire à la clause « **DROITS D'EAU** » :

*« ...le droit d'utiliser l'aqueduc et le puits tant et aussi longtemps que les biens faisant l'objet des présentes demeureront la propriété des parties ou de leurs enfants au premier degré ; cependant advenant le cas où, les biens qui bénéficient du droit d'eau seraient vendus à d'autres qu'à ceux*

**avant mentionnés, le premier qui vendra, perdra son droit d'eau de sorte que l'autre partie puisse bénéficier du droit d'eau dans le puits et de tous les droits y afférant, en exclusivité, et l'acquéreur éventuel de la partie en défaut devra aller chercher l'eau ailleurs. »**

**Considérant** que Monsieur Charles Bolduc et Madame Isabelle Beaudoin, propriétaires actuels du 621, rue Principale, ne sont pas des membres de la famille stipulés dans la clause et que, de par ce fait, le droit d'eau n'existe plus;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Monsieur Eric Lapointe et résolu à l'unanimité d'autoriser que la propriété située au 621, rue Principale, puise son eau potable au puits situé au 627, rue Principale. Toutefois, tous les frais reliés à l'entretien des installations de pompage sont à la charge du propriétaire susmentionné. Advenant l'épuisement de la source d'eau et/ou du bris du tuyau desservant ladite propriété, le droit d'eau s'éteindra. La municipalité se dégage, dès maintenant, de toute responsabilité.

#### **8. DEMANDE D'AUTORISATION C.P.T.A.Q. : MONSIEUR SIMON POULIN**

**2007-04-83** **Considérant** que Monsieur Simon Poulin, propriétaire de Simon Poulin Enr., spécialisé dans le transport d'animaux, souhaite acquérir une parcelle de terrain, d'une superficie totale de 4 703.2 mètres carrés, de Monsieur Ange-Émile Champagne ;

**Considérant** que le bâtiment existant sur ladite parcelle de terrain servirait comme bâtiment de transition pour les animaux ;

**Considérant** que Monsieur Simon Poulin doit posséder une résolution d'appui de la municipalité attestant qu'il ne contrevient à aucune réglementation municipale ;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Richard Vermette, appuyé par Monsieur Denis Champagne et résolu à l'unanimité d'appuyer Monsieur Simon Poulin de l'entreprise de transport d'animaux, Simon Poulin Enr., dans sa demande d'autorisation à la CPTAQ pour l'utilisation à des fins autre que l'agriculture du lot 17-B rang 7 Sud du Canton de Shenley.

#### **9. DEVELOPPEMENT DOMICILIER :**

##### **A) ACQUISITION DE TERRAIN INCLUANT LA PASSERELLE**

**2007-04-84** **Considérant** que le conseil municipal a demandé des propositions pour acquérir du terrain en vue de promouvoir le développement domiciliaire ;

**Considérant** que Monsieur Georges-Edouard Pelchat, propriétaire de terrains a présenté une offre de vente ;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Mario Breton, appuyé par Monsieur Luc Poulin et résolu à l'unanimité

**QUE** la municipalité acquiert tout le terrain présenté dans l'offre de vente au coût demandé ;

**QUE** la municipalité achète la parcelle de terrain située à l'ouest de la rue Lachance au coût de 1\$ du pied carré ;

**QUE** le document de l'offre de vente fasse partie intégrante de la présente résolution ;

**QUE** le maire et la directrice générale/secrétaire-trésorière soient autorisés à signer tous les documents relatifs à la transaction.

**B) PROLONGATION DES SERVICES D'AQUEDUC ET D'ÉGOUTS : RUES CARRIER, LACHANCE, PELCHAT, BOUTIN ET ENNIS – ÉTUDE PRÉLIMINAIRE**

**2007-04-85** **Considérant** l'offre de services professionnels du Groupe GLD, Experts-Conseils pour la réalisation d'une étude préliminaire pour la prolongation des services d'aqueduc et d'égouts des rues Carrier, Pelchat, Lachance, Boutin et Ennis;

**Considérant** que l'offre de services se lit comme suit :

1. étude des documents existants : plans d'ensemble, plans de l'existant, étude de déplacement de la conduite de refoulement, etc. ;
2. conception préliminaire ;
3. plan-croquis préliminaire ;
4. estimation des coûts préliminaires ;
5. rapport comprenant description des possibilités, coûts, impacts et recommandations ;
6. présentation du rapport final au client.

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Gaétan Pelchat, appuyé par Monsieur Richard Vermette et résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de services du Groupe GLD, Experts-Conseils, pour la production d'une étude préliminaire pour la prolongation des services d'aqueduc et d'égouts des rues susmentionnées à l'exception de la rue Lachance pour un montant forfaitaire de quatre mille cinq cents dollars (4 500) taxes en sus. L'offre de services professionnels fait partie intégrante de la présente résolution.

**C) FINANCEMENT – PROJET DE DÉVELOPPEMENT DOMICILIER : FONDS D'ADMINISTRATION GÉNÉRAL**

**2007-04-86** **Il** est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Monsieur Gaétan Pelchat et résolu à l'unanimité d'acquitter les coûts relatifs à l'acquisition des terrains de Monsieur Georges-Edouard Pelchat ainsi que les frais de prolongation des services d'aqueduc et d'égouts par l'ensemble des contribuables de la municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley. L'entretien du réseau d'aqueduc et d'égouts sera à la charge des contribuables du secteur desservi par les services d'aqueduc et d'égouts. Les frais relatifs au prolongement des services d'aqueduc et d'égouts seront divisés entre les terrains desservis et acquittés par les futurs acheteurs.

## **10. OFFRES DE SERVICES – GROUPE GLD : PAVAGE DU RANG GRAND SHENLEY**

**2007-04-87** **Considérant** que le conseil municipal désire faire effectuer des travaux de réfection sur la chaussée du rang Grand Shenley sur environ 2 kilomètres en vue de le paver ;

**Considérant** que le Groupe GLD, Experts-Conseils, offre ses services pour une somme forfaitaire de trois mille cinq cents dollars (3 500) pour procéder, dans un premier temps, à l'inspection du tronçon de route en condition de dégel printanier, à relever les défauts et sections de mauvais comportement, à produire une estimation du coût des travaux, à illustrer les secteurs problématiques sur un croquis et à fournir un rapport de constatations et recommandations ;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Eric Lapointe, appuyé par Monsieur Richard Vermette et résolu à l'unanimité de retenir l'offre de services du Groupe GLD, Experts-Conseils, pour un montant de trois mille cinq cents dollars (3 500) taxes en sus.

## **11. CONSEIL ÉCONOMIQUE DE BEAUCE : SOUPER D'AFFAIRES DE PRESTIGE – 14<sup>E</sup> ÉDITION**

**2007-04-88** Il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Monsieur Mario Breton et résolu à l'unanimité d'autoriser l'inscription de Monsieur Herman Bolduc, maire, au souper d'affaires de Prestige du Conseil Économique de Beauce qui aura lieu le 3 mai prochain au montant de quatre-vingt-dix-neuf dollars (99) taxes en sus.

## **12. RENOUVELLEMENT : MARGE DE CRÉDIT**

**2007-04-89** **Considérant** l'échéance prochaine de la marge de crédit ;

**En conséquence** il est proposé par Monsieur Denis Champagne, appuyé par Monsieur Gaétan Pelchat et résolu à l'unanimité d'autoriser le renouvellement de la marge de crédit d'un montant de quatre cent mille dollars (400 000) à la Caisse Populaire de Saint-Honoré-de-Shenley et de fournir, tel que demandé, les états financiers de la municipalité.

## **13. COMPTES DU MOIS**

**2007-04-90** Les comptes du mois de mars sont présentés aux élus de manière à leur permettre de distinguer les comptes payables du mois, les comptes payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés.

Il est proposé par Monsieur Mario Breton, appuyé par Monsieur Gaétan Pelchat et résolu à l'unanimité que les comptes payés et à payer pour le mois de mars 2007 au montant de 109 164.49 \$, soient acceptés et payés, tels qu'ils apparaissent sur la liste déposée dans les archives de la municipalité et remise aux membres du conseil. Les comptes payés représentent 44 113.33 \$, les comptes à payer représentent

44 609.30 \$ tandis que les salaires nets plus les allocations de dépenses s'élèvent à 20 441.86 \$.

## **CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE FONDS**

### **Code municipal**

### **Article 961**

Je, soussignée, Edith Quirion, directrice générale - secrétaire-trésorière, certifie par les présentes qu'il y a des crédits budgétaires disponibles prévus au budget 2007 permettant de procéder au paiement des comptes mentionnés à la résolution 2007-04-90.

---

Edith Quirion, D. G.- Sec.-Trés.

### **14. CAMION 2003 :**

#### **A) # 1 : PARE-BRISE CASSÉ**

**2007-04-91** **Considérant** que le pare-brise du camion 2003 # 1 est cassé et représente un certain danger pour la visibilité des conducteurs ;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Denis Champagne, appuyé par Monsieur Richard Vermette et résolu à l'unanimité d'autoriser le remplacement du pare-brise du camion 2003 # 1.

#### **B) # 2 : LAMES À RESSORT**

**2007-04-92** **Considérant** que des lames à ressort sont brisés sur le camion 2003 # 2;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Denis Champagne, appuyé par Monsieur Gaétan Pelchat et résolu à l'unanimité d'autoriser l'achat d'un ensemble de lames à ressort au Garage Gilles Roy au montant de quatre cent quatre-vingt-neuf dollars (489), taxes et pose en sus.

### **15. ACHAT : DÉTECTEUR DE MÉTAL**

**2007-04-93** **Considérant** que selon les employés municipaux, le détecteur de métal est défectueux et vétuste ;

**Considérant** que le prix d'un détecteur neuf s'élève à neuf cent cinquante dollars (950) taxes en sus ;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Gaétan Pelchat, appuyé par Monsieur Eric Lapointe et résolu à l'unanimité de faire évaluer les coûts de réparation du détecteur de métal dont nous sommes propriétaires.

### **16. ACHAT : PITOT**

Ce point est remis au prochain comité de travail.

## **17. BALAYAGE :**

### **A) TROTTOIRS**

**2007-04-94** **Considérant** que Monsieur Gilles Poulin offre ses services pour le balayage des trottoirs ;

**Considérant** que son offre se lit comme suit :

**Tarif : 30\$/HRE pour le balai motorisé, le gaz et la main-d'œuvre**

**La cueillette des résidus et la coupe des bordures sont à la charge de la municipalité.**

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Mario Breton, appuyé par Monsieur Luc Poulin et résolu à l'unanimité de retenir les services de Monsieur Gilles Poulin en vertu de son offre de services susmentionné en préambule.

### **B) RUES**

**2007-04-95** **Considérant** qu'à chaque printemps la Municipalité embauche une compagnie pour le balayage des rues ;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Monsieur Gaétan Pelchat et résolu à l'unanimité de retenir les services du « vacuum truck » et balayage des Entreprises SC Classique Service pour l'entretien des rues au coût de 90\$ l'heure taxes en sus et transport inclus.

### **C) DEMANDE : MINISTÈRE DES TRANSPORTS**

**2007-04-96** **Considérant** qu'à la fin de la saison hivernale, les rues ont besoin d'être balayées;

**Considérant** que la rue Principale (route 269) est sous la juridiction du Ministère des Transports;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Denis Champagne, appuyé par Monsieur Eric Lapointe et résolu à l'unanimité de demander au Ministère des Transports d'acquitter la facture de balayage pour le tronçon de la rue Principale (route 269).

## **18. ÉPANDAGE : ABAT-POUSSIÈRE**

**2007-04-97** **Considérant** que l'épandage d'abat-poussière est nécessaire dans les rangs de gravier de la municipalité ;

**En conséquence** il est proposé par Monsieur Eric Lapointe, appuyé par Monsieur Denis Champagne et résolu à l'unanimité d'accorder à Transport Adrien Roy et Filles, l'exécution d'épandage d'abat-

poussière dans les rangs et rues de la municipalité au cours de la saison estivale 2007 au coût de 0.265 \$ du litre.

### **19. DÉBROUSSAILLAGE DES FOSSÉS**

Après délibérations, le conseil municipal ne souhaite pas faire débroussailler les fossés de la municipalité au cours de l'année 2007.

### **20. RECHERCHE DE PRIX : NIVELEUSE**

**2007-04-98** Il est proposé par Monsieur Gaétan Pelchat, appuyé par Monsieur Mario Breton et résolu à l'unanimité de demander des prix pour la location d'une niveleuse aux compagnies suivantes : Pavage Sartigan, Giroux Lessard, RJ Dutil et Martin Létourneau. Un bordereau de soumission sera fourni à chaque compagnie sur lequel il devra inscrire la marque, le modèle, l'année de leur niveleuse et le prix à l'heure. Les soumissions devront parvenir à la municipalité avant le mardi 24 avril 13h00.

### **21. RECHERCHE DE PRIX : GRAVIER**

**2007-04-99** **Considérant** que les membres du conseil souhaitent procéder à la remise en état des rangs de gravier de la municipalité ;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Gaétan Pelchat, appuyé par Monsieur Richard Vermette et résolu à l'unanimité de procéder à un appel d'offres sur invitation auprès de Pavage Abénakis Ltée, Carrière M. Labrecque Inc. ainsi que Carrière René Fecteau et Fils Inc.. L'ouverture publique des soumissions aura lieu le 24 avril à 13h30.

### **22. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE : COMITÉ DE L'EXPOSITION AGRICOLE DE BEAUCE**

**2007-04-100** **Considérant** que l'Exposition Agricole de Beauce, organisme à but non lucratif, présente annuellement une demande d'aide financière de l'ordre de 3 000 \$ servant à améliorer divers équipements ;

**En conséquence** il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Monsieur Mario Breton et résolu à l'unanimité

**D'accorder** une participation financière de l'ordre de trois mille dollars (3 000 \$) à l'Exposition Agricole de Beauce pour :

- la conception d'un minimum de quatre fanions aux couleurs de l'organisme afin de dynamiser la rue Principale, lors de l'événement, et d'informer les visiteurs des rues donnant accès au site de l'Exposition régionale;
- l'achat de publicité;
- la réalisation des différentes améliorations au site pour l'édition 2007.

### **23. SERVICE DES INCENDIES : APPAREIL RESPIRATOIRE – NOUVEAU MODÈLE**

Dans l'attente d'informations supplémentaires, ce point est remis au prochain comité de travail.

**24. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE : POLYVALENTE BÉLANGER – FORUM POUR JEUNES CANADIENS**

**2007-04-101** **Considérant** que Madame Kathy Brousseau fut sélectionnée pour représenter notre communauté dans un programme intitulé Forum pour jeunes Canadiens ;

**Considérant** que les frais de scolarité et de séjour s'élèvent à huit cent vingt dollars (820) pour une session d'une semaine ;

**Considérant** que Madame Kathy Brousseau demande une aide financière à la municipalité ;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Richard Vermette, appuyé par Monsieur Mario Breton et résolu à l'unanimité d'acquiescer à la demande de Madame Brousseau et de verser dans le cadre du programme Forum pour jeunes Canadiens la somme de cent dollars (100).

**25. HORAIRE : VACANCES 2007**

**A) EMPLOYÉS : COLS BLEUS**

**2007-04-102** **Considérant** qu'en vertu de la convention collective les employés municipaux (cols bleus) doivent choisir leurs semaines de vacances avant le 1<sup>er</sup> avril ;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Richard Vermette, appuyé par Monsieur Eric Lapointe et résolu à l'unanimité d'autoriser les employés municipaux à prendre leurs vacances selon l'horaire suivante:

**Monsieur Marc Faucher (3 semaines):**

- Semaines débutant les 15, 22 juillet et 12 août 2007

**Monsieur Guy Veilleux (2 semaines):**

- Semaine débutant le 13 octobre et 25 novembre 2007

**B) DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE/SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE**

**2007-04-103** **Considérant** que Madame Francine Talbot, Directrice Générale adjointe / Secrétaire-Trésorière adjointe, a droit à quatre semaines de vacances annuellement ;

**Considérant** que Madame Talbot souhaite prendre 1 semaine de vacances ;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Denis Champagne,

appuyé par Monsieur Luc Poulin et résolu à l'unanimité d'autoriser Madame Francine Talbot Directrice, Générale adjointe / Secrétaire-Trésorière adjointe, à prendre une semaine de vacances soit la semaine débutant le 15 avril 2007.

**26. MOTION DE FÉLICITATIONS : MONSIEUR CLAUDE MORIN, NOUVEAU DÉPUTÉ DE BEAUCE-SUD**

**2007-04-104** Il est résolu à l'unanimité d'adresser une motion de félicitations à Monsieur Claude Morin, nouvellement élu Député de Beauce-Sud à l'Assemblée nationale de Québec. Nous lui souhaitons la meilleure des chances dans ses nouvelles fonctions.

**27. REMERCIEMENTS : MADAME DIANE LEBLANC EX-DÉPUTÉE DE BEAUCE-SUD**

**2007-04-105** Il est résolu à l'unanimité d'adresser des remerciements à Madame Diane Leblanc pour l'attention et son dévouement continuels qu'elle a porté à nos demandes tout au long de ses mandats.

**28. RAPPORT DU CONSEIL DES MAIRES À LA MRC**

Monsieur Herman Bolduc, maire, résume les principaux points discutés à la table des maires lors de la dernière réunion de la MRC.

**29. RAPPORT DU DÉLÉGUÉ À LA RÉGIE INTERMUNICIPALE**

Monsieur Mario Breton, délégué substitut, résume les principaux points discutés à la session régulière de la Régie Intermunicipale.

**30. RENCONTRE : NÉGOCIATION CONVENTION COLLECTIVE**

Madame Edith Quirion, Directrice Générale/Secrétaire-Trésorière, rappelle aux membres du conseil que la réunion pour la négociation de la convention collective est le 12 avril à 18h30 et dépose, par la même occasion, un projet de proposition.

**31. CORRESPONDANCE**

La Directrice Générale - Secrétaire-Trésorière, Madame Edith Quirion, fait lecture et dépose des bordereaux de correspondance du mois de mars 2007. Certaines correspondances sont lues à la demande du conseil.

Monsieur Denis Champagne, conseiller au siège numéro 5, quitte la table des élus, il est 20h50.

**32. AUTRES ITEMS**

- **BÂTIMENT DE CHLORATION : INSTALLATION – DÉBITMÈTRE**

Monsieur Denis Champagne, conseiller au siège numéro 5, reprend sa place à la table des élus, il est 20h53.

**2007-04-106** **Considérant** l'adoption de la résolution 2007-03-60, une étude de faisabilité fut menée pour l'installation d'un débitmètre sur les deux conduites de distribution (conduite de dix (10) pouces) ;

**Considérant** que pour ce faire, de nouvelles conduites doivent être installées du réservoir jusqu'au bâtiment de chloration ;

**Considérant** que les coûts de réalisation s'estiment à quinze milles dollars (15 000) approximativement;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Monsieur Mario Breton et résolu à l'unanimité d'autoriser l'installation des tuyaux nécessaires en vue de poser un débitmètre sur les deux conduites de distribution au coût approximatif de quinze milles dollars.

- **FABRIQUE DE SAINT-HONORÉ : DEMANDE DE BALAYAGE DES AIRES DE STATIONNEMENTS**

**2007-04-107** **Considérant** que la Fabrique de St-Honoré demande à la municipalité d'absorber les frais reliés au balayage de ses aires de stationnement ;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Richard Vermette, appuyé par Monsieur Denis Champagne et résolu à l'unanimité d'acquiescer à la demande de la Fabrique de St-Honoré et de retenir les services de Monsieur Dany Champagne afin d'évaluer son équipement. Advenant que Les Entreprises SC Classique Service balaie les rues avant que Monsieur Champagne prenne possession de ses équipements, les travaux devront être effectués par Les Entreprises SC Classique Service.

- **SUIVI : CONTRAT DE DÉNEIGEMENT DE LA ROUTE 269**

**2007-04-108** **Considérant** qu'en réponse à la résolution 2007-03-56, le Ministère des Transports avise la municipalité dans sa lettre datée du 28 mars 2007 qu'aucune négociation n'est possible ;

**Considérant** que ledit contrat prend fin en avril 2008 ;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Gaétan Pelchat, appuyé par Monsieur Luc Poulin et résolu à l'unanimité d'accepter de poursuivre l'entretien du circuit selon les modalités prévues au contrat 2471-05-4511.

- **DEMANDE D'APPUI : COALITION CANADIENNE POUR L'ACTION SUR LE TABAC**

Les membres du conseil ne souhaitent pas donner suite à cette demande.

### **33. PÉRIODE DE QUESTIONS**

En l'absence de contribuables, aucune question n'est posée aux membres du conseil.

### **34. CLÔTURE DE LA SESSION**

**2007-04-109** Il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Monsieur Gaétan Pelchat et résolu à l'unanimité de mettre fin à la présente session. Il est 21H08.

---

HERMAN BOLDUC, MAIRE

---

EDITH QUIRION, D. G. - SEC.-TRÉS.